

avait été conduit chez un marchand de chaussures qui devait lui fournir deux paires de bottines noires. On n'en trouva qu'une de la forme demandée, mais le vendeur promit qu'on aurait la seconde le lendemain. Il se hâta de passer une couche de teinture sur des bottines jaunes et les livra, comme il était convenu.

Or, ce fut précisément le jour où, pour la première fois, cette paire de souliers fut portée qu'éclatèrent les symptômes alarmants que nous venons de décrire, accidents qui ne reparurent plus dès que ces bottines, à cause de la forte odeur de vernis qu'elles répandaient, furent laissées de côté.

M. Besson prit des échantillons de teintures pour cuirs jaunes employées à Lille, les fit analyser à l'Ecole des Hautes Etudes industrielles : là, on reconnut que ces produits contenaient 80 p. c. d'aniline pure, servant de véhicule au noir d'aniline. Telle était sans aucun doute la substance qui avait agi comme poison et donné lieu à des phénomènes exactement semblables à ceux que l'on observe assez fréquemment parmi les ouvriers qui travaillent à ce genre de couleurs."

Déjà des phénomènes analogues avaient été observés comme résultat de l'emploi de bas et de chaussettes teints à l'aniline.

Sur quoi, le *Radical* de s'écrier : "Empoisonnés par les aliments qu'on nous fabrique, par l'eau et par l'air qu'on nous vend ; asphyxiés par les automobiles, électrocutés par les tramways, il ne manquait plus à notre bonheur que de traîner la mort à nos chausses et de ne plus savoir désormais sur quel pied danser. Maintenant, c'est complet."

Hélas non ! ce n'est pas complet. La science nous réserve sans doute bien d'autres surprises désagréables. C'est pourquoi nous exprimons le vœu qu'elle veuille bien nous laisser un peu de tranquillité en s'occupant moins de l'industrie, où elle semble viser surtout à faire triompher la fraude.

(Le Travail national).

De Londres à Paris en six heures : Le transit entre Londres et Paris semble prendre moins de temps chaque année. La Compagnie des chemins de fer de Chatham, Dover et South Eastern est en pourparlers avec la Compagnie du Nord pour réduire à six heures la durée du voyage. Le nouveau service doit commencer le 1er juillet et rien que dans la manipulation des bagages à

Douvres, les nouvelles grues électriques feront gagner au moins 20 minutes. On parle même d'un steamer que la Compagnie du Nord ferait construire qui, actionné par des turbines à vapeur, ferait la traversée de la Manche en 35 minutes.

Les hôtels flottants du multimillionnaire John Arbuckle viennent d'être inaugurés. Le "Jacob-A.-Stamler" a quitté son mouillage mercredi et a fait son premier voyage de nuit au delà de Sandy Hook. Plusieurs invités de M Arbuckle se trouvaient à bord.

Quatre vapeurs sont affectés à cette entreprise, "l'Hermitt," le "Gitana," le "Jacob-A.-Stamler" et le "John-Harlin." On y trouvera pour \$2 50 par nuit le logement et la nourriture style-américain.

C'est une innovation originale. Le samedi, les vapeurs partiront jusqu'au lundi, en faisant des escales le dimanche. Le retour a lieu le matin à six heures.

Le Canal de Suez : Quelques chiffres intéressants extraits d'un livre de M. Charles Roux sur le canal de Suez. Depuis le jour où le premier bateau, l'*Asie*, de la Compagnie Fraissinet, de Marseille, se présenta à Port-Saïd, le mouvement maritime s'est élevé à un total de plus de 156 millions de tonneaux nets, chiffre auquel on était parvenu à la fin de 1899 après trente ans d'exploitation. Dans le même laps de temps, 4,271,749 passagers ont utilisé la voie nouvelle. Ce transit a fourni à la Compagnie de Suez une recette de 1 milliard et demi. Au moment où cette recette était faite, le prix de revient du canal s'élevait à 601,108,000 fr.

Constructions navales : Le Nord-deutscher Lloyd vient de commander six paquebots à deux hélices de 7,000 à 8,000 tonneaux. Le *Gneisenau* et le *Schleswig* seront construits par les chantiers Vulcan, à Stettin ; le *Roon* et le *Scharnhorst* sortiront des chantiers Schichau, de Danzig ; enfin le *Zieten* et le *Seydlitz* ont été commandés aux chantiers Tecklenborg de Geestmünde.

La signature en croix : On croit communément que le fait de tracer une croix au lieu de signature est une suite de la fréquente ignorance de nos aïeux, qui, en assez grand nombre ne savaient pas signer. Il n'en est rien, car au Moyen-Age, l'usage de ce signe n'était point limité aux personnes illettrées. Très

fréquemment les personnes lettrées, après avoir écrit leur nom sur un acte, le faisaient suivre de la croix, qui était considérée comme une déclaration de bonne foi de la part du signataire. Cette déclaration était même exigée en bien des cas, et notamment dans les actes très importants. L'empereur Justinien avait, d'ailleurs donné par décret à ce signe la valeur d'un serment.

Ne touchez pas aux hirondelles : La superstition populaire qui protège contre la destruction ces gracieux oiseaux est justifiée par les services qu'ils rendent à l'agriculture.

Un couple d'hirondelles est pendant seize heures du jour en mouvement continu. Chacune d'elles apporte en une heure vingt becquées à ses petits ; les deux hirondelles passent soixante fois par jour au nid. Comme chacune d'elles y dépose chaque fois dix à vingt insectes, le couple détruit quotidiennement 6,000 insectes pour nourrir sa nichée. Pour son propre entretien, un couple consomme 600 mouches ; de sorte qu'une famille d'hirondelles détruit plus de 7,000 insectes par jour, 210,000 par mois. Les parents consomment avant l'éclosion de leur nichée 30,000 insectes ; la consommation totale pour un été monte à 576,000 insectes pour une famille de sept individus. A supposer que cent hirondelles s'installent dans une localité, elles consomment dans le courant de l'été 57 millions d'insectes.

Quelle meilleure défense des hirondelles par elles-mêmes !

Le timbre-poste universel : Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a adressé une circulaire à toutes les administrations postales du monde pour leur proposer l'établissement d'un timbre de 10 centimes (2 cents) universel.

Il a déjà, paraît-il, reçu les réponses de l'Italie, de la Suisse, de l'Égypte, du Mexique, du Chili et du Paraguay qui se déclarent tous prêts à accepter les lettres de la Nouvelle-Zélande affranchies seulement de 10 centimes ; mais ils n'acceptent pas encore de faire partir des lettres pour la Nouvelle-Zélande à ce prix.

L'Allemagne, elle, se refuse à rien changer. Quant à la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, elles ont fait savoir que cette question ne saurait être mieux tranchée que par le Congrès de l'Union postale universelle qui doit se tenir à Rome, en 1902.